

EXTRAIT DU PROCES-VERBAL DE LA SEANCE D'APPEL D'OFFRES

- ✓ N° : 138/2026.
- ✓ **Objet : TRAVAUX DE CONSTRUCTION DES PISTES DANS LA COMMUNE TERRITORIALE DE SIDI YAACOUB A LA PROVINCE D'AZILAL (PRDTS 2023) -LOT UNIQUE**
- ✓ **Maître d'ouvrage :** Agence Régionale d'Exécution des Projets Région Béni Mellal-Khénifra.
- ✓ **Date d'ouverture des plis :** Le 28/07/ 2026 à 12 heures 00 min
- ✓ **Lieu d'ouverture des plis :** Salle de réunion de l'AREP région Beni Mellal Khénifra,

Sis Bd Med V lotissement lala Hayat immeuble n°3, 4^{ème} et 5^{ème} étage Béni Mellal.
- ✓ **Journaux ayant publié l'avis de publicité :**
 - Le journal ASAHRAA MAGHRIBIA publié à n° -12 450 du 04/07/2026
 - Le journal Le matin publié à n° 18 515 du 03/07/2026
- **Sites électroniques de publication de l'avis :** Le portail des marchés publics 06/07/2026
- ✓ www.marchespublics.gov.ma
- ✓ **Liste des concurrents ayant déposé les plis :** Néant
- ✓ **Liste des concurrents ayant soumissionné par voie électronique :** Néant
- ✓ **Liste des concurrents évincés à l'issue de l'examen des dossiers administratifs et techniques :** Néant
- ✓ **Concurrent retenu :** Néant
- ✓ **Date d'achèvement des travaux de la commission :** Le 28/07/2026 à 12 h 15 min

Signé par :

Le président de la commission

ABDELKARIM ETTOUHL
Chef du Département Bâtiment
Pôle Travaux et Coordination

Résultats définitifs
de l'appel d'offre ouvert n° 138/2026

- **Maître d'ouvrage** : L'Agence Régionale d'Exécution des Projets Région Beni Mellal- Khenifra
- **Objet** : TRAVAUX DE CONSTRUCTION DES PISTES DANS LA COMMUNE TERRITORIALE DE SIDI YAACOUB A LA PROVINCE D'AZILAL (PRDTS 2023) -LOT UNIQUE

Objet AO	Date et heure D'ouverture des plis	Date d'achèvement Des travaux de la commission	Concurrent retenu	Montant de l'offre retenu
TRAVAUX DE CONSTRUCTION DES PISTES DANS LA COMMUNE TERRITORIALE DE SIDI YAACOUB A LA PROVINCE D'AZILAL (PRDTS 2023) - LOT UNIQUE	Le 28/07/ 2026 A 12 h	Le 28/07/ 2026 A 12 heures 15 min	Néant	Néant

Beni Mellal le 28.07.2026

Le Directeur 



Directeur de l'AREP


Abdelaaziz DOGHMANI